

Calendrier des activités

novembre 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 	2	3 Vie active 10h00	4	5	6
7	8 	9	10 Vie active 10h00	11 Jour du souvenir Bureau fermé	12	13 
14	15 	16	17 Assemblée du conseil Vie active 10h00	18	19	20
21	22 	23	24 Vie active 10h00	25	26	27 
28	29 	30	Vie active 10h00			

Pour nous joindre

Michel Cliche, maire

Stéphanie Côté Directrice Générale
clerval@mrcao.qc.ca

Téléphone: (819) 783-2640
Télécopieur: (819) 783-4001

Municipalité de Clerval «Petit journal»

Edition Novembre 2021



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
FERMÉ	8h00 à 16h00	8h00 à 16h00	8h00 à 16h00	8h00 à 16h00	8h00 à 12h00	FERMÉ



Cheval à bascule, fait à la main par Jean-Marc Bélanger.

Cadeaux de Noël, fête d'enfants, naissance, shower pour bébé à venir.

Seul ou en groupe, avez-vous pensé offrir un cheval à bascule en bois, fait à la main en région? Un cadeau qui durera plusieurs générations. Vous pouvez me joindre au:

819-783-2536 ou au 819-783-2022

Jean-Marc Bélanger

MANON POULIOT

Conseillère en soins de beauté indépendante

326, chemin de la plage Delisle
Clerval, Qc, J0Z 1R0

T: 819.783.2042

C: mpouliot.mk@hotmail.com



CADEAU PERFECTO

Jean-Marc Bélanger

Fabrication d'accessoires en bois
Stylos, Plumes, Ouvre-lettres et plus.

550 chemin de la Plage Cayouette

Clerval (QC) J0Z 1R0 819-783-2022

Cadeaupperfecto.com

VTT ET TRACTEURS CIRCULANT SUR LA ROUTE

S.v.p. faites attention au macadam lorsque vous circulez sur les routes recouvertes d'un traitement de surface et ne collez pas trop le bord de la route.

Merci de votre collaboration!

Pensez à faire analyser l'eau de votre puits.

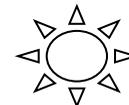
Le ministère recommande de tester l'eau au printemps et à l'automne, pour éviter de consommer de l'eau contaminée.

A tout ceux qui veulent payer des messes, vous êtes les bienvenus !

Permis de stationnement à l'aire d'accueil

Le coût du permis de stationnement est de vingt dollars (**20 \$**) par jour et de cent dollars (**100 \$**) par semaine. Celui-ci est non transférable et doit être apposé de façon à être visible de l'extérieur.

Ces permis sont disponibles au bureau municipal sur les heures d'ouvertures de celui-ci.





819-333-5500

Résidentiel
Commercial
Industriel
Municipal
Agricole



Yvan Auger
Maître électricien
y.auger@augerelectrique.com

170, 1re rue Ouest
La Sarre, Québec, J9Z 1V2
Télécopieur: 819-333-5503
Téléphone: 819-333-5500

Construction
Rénovation
Réparation
Vente

Chauffage
Éclairage
Contrôle
Câblage
Entrée électrique
Panneau de distribution
Piscine et Spa

www.augerelectrique.com

Permis de construction et rénovation

Saviez-vous que:

1- Il est important de contacter l'inspecteur municipal avant d'entreprendre des travaux de construction, rénovation, agrandissement, modification ou autres et ce, pour vous assurer de la conformité de votre projet avec la réglementation en vigueur.

2- **Un permis est nécessaire** pour TOUS les travaux ayant une valeur de 500\$ ou plus, même si vous accumulez les matériaux depuis un certain temps; même si les matériaux utilisés vous ont été donnés; même si votre remise préfabriquée est usagée... Informez-vous AVANT de faire les travaux! Ça pourrait vous éviter bien des problèmes... Amende de 200\$, démolition, etc...

Vous pouvez remplir le **formulaire de demande de permis** que vous retrouverez sur notre site internet et le transmettre par courriel au clerval@mrcao.qc.ca

Sanctions et pénalités

Pour toute infraction ou contravention à quelconque des dispositions des règlements d'urbanisme rend le contrevenant **passible d'une amende de deux cents dollars.**

Si l'infraction d'un règlement est continue, cette continuité **constitue jour par jour une infraction** séparée et la pénalité édictée pour cette infraction peut être infligée pour chaque jour que dure l'infraction.

Auxiliaires

Il est interdit d'annexer à une roulotte toute construction telle que portique, véranda, chabrette, hangar, appentis, ou autres semblables sans avoir obtenu au préalable un permis de l'inspecteur des bâtiments.

Veillez noter que depuis le 1er janvier 2017, la Municipalité applique l'article 1.3.7.2 du règlement administratif #82, inclus dans les règlements d'urbanisme et impose une amende de 200 \$ pour tout citoyen ayant commencé les travaux avant la demande de permis, contrevenant à l'article 1.3.2.1.

Prévoyez qu'un délai de 30 jours peut être requis pour l'obtention d'un permis.

PG EXPÉDITION ABITIBI



25-26 ET 27 FÉVRIER 2022

1 RÊVEUR

7 ORGANISATEURS

60 BÉNÉVOLES

2 COURSES

40 MUSHERS

360 CHIENS DE TRAÎNEAU

160 KM DE SENTIER

3 MUNICIPALITÉS

1 VILLE

**S'ALLIENT AFIN DE VOUS FAIRE
VIVRE LA PREMIÈRE ÉDITION
DE LA PG EXPÉDITION ABITIBI**

PHOTOGAPHIE DE

RADIUM

Règlement numéro 173

Règlement sur les animaux

SECTION V NUISANCES

33. Constitue une nuisance et est interdit, tout type d'animal qui :

- 1) cause des dommages à la propriété d'autrui;
- 2) fouille dans les ordures ménagères, les déplace, déchire les sacs ou renverse les contenants;
- 3) fait du bruit de façon à troubler la paix ou la tranquillité d'une personne, notamment, mais non limitativement pour un chien d'aboyer, de gémir ou de hurler ou pour un chat de miauler;
- 4) s'abreuve à une fontaine ou un bassin situé dans une place publique ou s'y baigne;
- 5) se trouve dans une place publique où un panneau indique que la présence de chien est interdite.

34. Constitue une nuisance et est interdit, la personne qui :

- 1) attache un animal dans ou à proximité d'une place publique et le laisse sans surveillance;
- 2) garde des animaux dont la présence dégage des odeurs de nature à incommoder le voisinage;
- 3) nourrit sur le territoire de la ville des animaux sauvages, tels que les goélands, les mouettes, les pigeons, les corneilles, les écureuils, les rats laveurs, les canards, les poissons ou les animaux errants;
- 4) utilise une trappe ou un piège pour capturer un animal à l'extérieur d'un bâtiment sauf lorsque cela est permis par une autorité provinciale ou l'autorité compétente.

35. Constitue également une nuisance et est interdit :

- 1) pour un animal, de causer la mort d'un autre animal;
- 2) pour un animal, d'attaquer, de tenter d'attaquer, de mordre, ou de tenter de mordre une personne;
- 3) pour un animal, d'attaquer, de tenter d'attaquer, de mordre, de tenter de mordre un autre animal;
- 4) d'être le gardien de tout chien qui est entraîné à attaquer, sur commande ou par un signal, un être humain ou un animal;
- 5) d'organiser, de participer, d'encourager ou d'assister au déroulement d'un combat d'animaux ou de laisser son animal y participer.

Le gardien d'un animal dont le fait constitue une nuisance contrevient au présent règlement.

ATTENTION AUX ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES!

Qu'est-ce qu'une espèce envahissante ?

Une espèce exotique envahissante (EEE) est un animal, une plante ou un micro-organisme **introduit** dans un milieu où il n'est pas naturellement présent.

Ces espèces dites envahissantes détiennent un fort pouvoir de colonisation. Par leur importante capacité de reproduction et de dispersion, elles peuvent proliférer au détriment des espèces locales et des écosystèmes. Elles s'adaptent rapidement au milieu où elles sont introduites

et entrent en compétition avec les espèces indigènes et les mettent en danger.

Une espèce est considérée envahissante lorsque son introduction dans un nouveau milieu cause des dommages écologiques, économiques et sociaux.

Autant les milieux aquatiques que terrestres peuvent être touchés!

Quels sont leurs impacts ?

Sur la société :

- Rend impraticable certaines activités récréatives (pêche, navigation de plaisance, baignade etc.);
- certaines espèces amènent des maladies (ex. virus du Nil) ou sont dangereuses pour la santé (ex. la berce de Caucase qui produit des dermatites importantes au contact;

Le mode de vie rural risque d'être gravement altéré!

Sur l'économie locale :

- Le contrôle est très, très coûteux et l'éradication souvent impossible;

- Répercussions négatives pour l'industrie forestière et agricole, sur les pourvoiries et le récréotourisme etc.;
- Dommages aux propriétés et infrastructures;
- Diminution de la valeur des propriétés;

Sur l'environnement :

- Appauvrissement de la biodiversité;
- Dégradation du milieu;
- Pertes des fonctions écosystémiques;
- Modification de la structure et de la composition des communautés;
- Contribuent à dégrader la beauté naturelle des plans d'eau et de l'environnement.

Les impacts sur l'environnement sont souvent importants et irréversibles !

Comment sont-elles introduites ?

- La **navigation de plaisance**, le transport d'une embarcation d'un lac à l'autre;
- Le rejet à l'eau d'**appâts vivants** ;
- Le **transport** : marchandises et importations (avion, train, camion, bateau) ou de loisir par les véhicules tout-terrain (VHR);
- L'aquariophilie et jardins d'eau (ex. relâche de poissons rouges, tortues, plantes d'aquariums etc.);
- Commerce direct: d'espèces **ornementales** ou **horticoles**.

En Abitibi-Témiscamingue, le transfert d'embarcations d'un plan d'eau à un autre est une source d'introduction et de propagation particulièrement préoccupante. Voir le prochain bulletin pour en connaître davantage sur les mesures de préventions et les techniques de nettoyage d'embarcations.

Myriophylle à épi



Espèce très envahissante :

Impacts socioéconomiques très importants. Un fragment peut produire un individu à part entière et envahir un lac en moins de 2 ans. Espèce présente au Québec et dans certains plans d'eau de l'Abitibi-Témiscamingue. Une fois introduite, il est impossible d'éradiquer cette espèce!



Myriophylle à épi (OBVcapitale)



Pour toutes informations supplémentaires, observations ou questionnements, veuillez contacter l'OBVAJ :
Site internet : www.obvaj.org
Courriel : informations@obvaj.org



Fondation de Charité des Policiers
de la MRC Abitibi-Ouest
35, avenue Langlois, La Sarre (Québec) J9Z 3K2
Tél 819-333-2377 * Télécopie : 819-333-2655
joelle.dion@surete.qc.ca

La Sarre, le 18 octobre 2021

À l'attention des responsables dans les municipalités

Chère personne-ressource,

Et oui, l'automne est déjà à nos portes et l'hiver s'en vient à grands pas ! Nous sommes déjà à planifier la grande **Campagne des paniers de Noël 2021!** Nous sommes fiers de vous compter parmi nous, afin de donner un sourire sur le visage des familles et des enfants démunis, pour qu'ils puissent célébrer Noël dans la dignité. Notre mission se veut d'offrir à chaque famille dans le besoin, un soutien alimentaire et un cadeau personnalisé à chaque enfant.

En tant que personne-ressource dans votre municipalité, nous vous transmettons le formulaire de demande de Panier de Noël 2021. Celui-ci doit être complété et signé par le requérant lui-même. **Veuillez prendre note qu'une photocopie des preuves de résidence, de revenu ainsi que des enfants à charge devront obligatoirement être jointes au formulaire de demande.** Aucune demande ne sera acceptée s'il n'y a pas tous les documents, seule la personne responsable de la Fondation de charité des policiers MRCAO procède à l'analyse des dossiers. **La date limite pour nous envoyer une demande est le mercredi 1^{er} décembre 2021.** Vous pouvez nous faire parvenir les demandes par la poste, par télécopieur ou en personne au poste de la Sûreté du Québec tel qu'indiqué dans l'entête ci-haut.

Prenez note que **la distribution des paniers de Noël aura lieu le dimanche 12 décembre 2021.** Il y aura également la collecte des denrées dans les municipalités lundi le **6 décembre 2021.** Pour en connaître davantage sur les activités de la Campagne des paniers de Noël, nous vous invitons à consulter notre page Facebook : Fondation de Charité des Policiers d'Abitibi-Ouest et à la partager !

La Fondation de Charité des Policiers de la MRC d'Abitibi-Ouest ainsi que ses partenaires du comité de la 39^e campagne des paniers de Noël 2021 souhaitent vous remercier de votre précieuse collaboration.

Cordialement,

Agente Joëlle Dion

Coordonnatrice de la 39^e campagne paniers Noël 2021
MRC Abitibi-Ouest
joelle.dion@surete.qc.ca

**MARCHÉ DE NOËL
À LA SALLE MUNICIPALE
DE CLERVAL
LES 20 ET 21 NOVEMBRE 2021**

*Les commerçants locaux auront la chance de
s'inscrire en priorité, avant le 10 novembre!*

**INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DE MANON AU
(819)301-4902**

JOYEUX NOËL





**Vous voulez faire paraître une publicité dans notre Petit journal
à très peu de frais?**

Frais mensuels exigibles

1/3 de page = 2 \$
1/2 page = 5 \$
1 page = 10 \$

VOTRE CAISSE VOUS INFORME

AVANTAGES MEMBRES DESJARDINS

En tant que membre d'une caisse Desjardins, vous avez droit à une foule d'Avantages membre exclusifs pour des produits et services offerts par votre coopérative.

Pour en savoir plus, rendez-vous à www.desjardins.com/avantages

MON BUDGET

L'outil de gestion budgétaire **Mon budget**, disponible dans AccèsD Internet et sur les services mobiles Desjardins, vous permet d'avoir un portrait clair de vos revenus et de vos dépenses de tous les jours.

Il vous aide également à définir des objectifs budgétaires réalistes de manière simple, rapide et sécuritaire. De plus, si vous avez un projet en tête, **Mon budget** vous permet de créer des projets et d'épargner en vue de la réalisation de ceux-ci.

desjardins.com/particuliers/avantages-membre/outils-applications-pratiques/index.jsp



L'Assistant AccèsD est un conseiller virtuel présent dans l'environnement sécurisé de Desjardins. Sur Internet, il propose en temps opportun des conseils personnalisés et de précieuses astuces afin de vous faciliter la vie.

Laissez-le aussi vous guider sur AccèsD Internet avec ses aides à la navigation !

Comment ?

- Connectez-vous à AccèsD Internet et cliquez sur « Assistant AccèsD » pour voir le soutien disponible

Trouvez de l'aide pour :

- Faire le tour d'AccèsD
- Visualiser les dernières opérations, virer des fonds, payer une facture, consulter un relevé et voir le détail des cartes et financements

Surveillez son apparition sur AccèsD Internet ou mobile !

**ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES !**
desjardins.com/avantages



Communauté chrétienne Ste-Jeanne D'Arc

AVIS A CEUX QUI VOUDRAIENT PAYER DES MESSES, VOUS ÊTES LES BIENVENUS !

PROGRAMME DES MESSES DU MOIS

Dimanche 7 novembre 2021 : 11h00 La Reine (Abbé Rémy)

Samedi 13 novembre 2021 : 19h00 Clerval (Abbé Laurent)

Messe pour Fernand Goulet (collecte)

Dimanche 14 novembre 2021: 9h30: Dupuy (Abbé Rémy)

11h00 Mancebourg (Abbé Rémy)

Dimanche 21 novembre 2021 : 11h00 La Reine (Abbé Rémy)

Samedi 27 novembre 2021 : 19h00 Clerval (Abbé Laurent)

Messe pour François Barriault par Luc Barriault

Dimanche 28 novembre 2021 : 9h30 Dupuy (Abbé Rémy)

11h00 Mancebourg (Abbé Laurent)



Le site Web, agol.ca, est très dynamique et éveillera sans doute la curiosité des jeunes. Les ambassadeurs, rien de moins que quatre humoristes connus, font rire à tout coup, autant les adultes que les jeunes, en plus de donner le goût de mettre la main sur certains titres de livres proposés. Ces humoristes sont **Kevin Raphael, Mariana Mazza, Mehdi Bousaidan et Pierre-Yves Roy-Desmarais.**

Le site permet, entre autres, de faire un quiz pour définir à quel type de lecteurs le jeune appartient parmi les 5 suivants :

- Surnaturel
- Fouineur
- Échevelé
- Boho-Romantico
- Mains moites

Bonne lecture!

LES PORTES DU CIEL

Et oui cher(es) ami(es), les portes du ciel sont ouvertes à tous depuis le sacrifice de Jésus sur la croix. À l'époque avant J.C. seul le sacrificateur avait été choisi par Dieu d'entrer dans la tente d'assignation (lieu de sacrifice) le sang d'un agneau était répandu en sacrifice pour purifier les péchés du peuple c'était la coutume juive.

Jésus sur la croix où son sang coula aussi en sacrifice et nos péchés ont été purifiés, une fois pour toute.

Lorsqu'il mourut alors le voile du temple des sacrifices se déchira en deux à partir du haut jusqu'en bas ouvrant ainsi l'accès aux portes du ciel, plus besoin d'un agneau sacrifié (MATT. 27-51). Cette mort de Jésus sur la croix à porter nos péchés à tout ceux et celles qui se reconnaissent comme pécheurs (repentance) et croient en lui, car le voile du temple qui représente la libre entrée un accès direct à Dieu toute les œuvres, la religion, les sacrifices, les efforts sont désormais le sang de Jésus nous purifie de tout péchés en marchant dans la lumière comme lui-même est la lumière, nous sommes mutuellement en communion avec lui (JEAN 1:7). Le voile du temple était tissé de tel sorte que presque rien ne pouvait le déchirer, son épaisseur était de 12 cm, de couleur bleu pourpre et fait de lin tissé. Dieu quitta cet endroit (le temple) pour ne plus jamais y habiter (ACTES 17-24). Plus tard le temple fut livré entre les mains des Romains et détruit comme Jésus l'avait annoncé en Luc 13.35. Le voile symbolise Jésus le seul moyen désormais qui conduit vers Dieu (JEAN 14.6)

Voilà désormais nous avons en Jésus l'accès au ciel.

Raymond Boudreault, Pour toutes questions : william1950@live.ca



Temps total : 30 minutes

Préparation : 5 minutes

Cuisson : 25 minutes

Portions : 4

Ingrédients

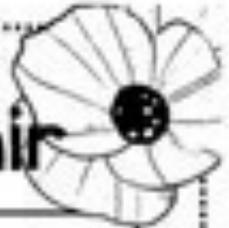
- 400 g de pâtes au choix
- 200 g de cubes de jambon
- 15 g de fromage râpé
- 0,50 g Poivre
- 150 g de petits pois
- 50 g de crème
- 0,50 g sel

Préparation

1. Préchauffer le four à 180°C. Faire bouillir une grande casserole d'eau et mettre les pâtes et les petits pois. Faire cuire pendant 10 minutes environ. Égoutter.
2. Porter la crème à ébullition avec les cubes de jambon. Ajouter ensuite les pâtes hors dufeu. Saler, poivrer et bien mélanger.
3. Verser la préparation dans un plat beurré et parsemer de fromagerâpé. Enfourner pendant 10 minutes. Servir aussitôt.

Nom: _____

Le Jour du Souvenir



l	i	b	e	r	t	é	n	w	l	e	v
t	s	o	i	d	a	t	s	a	f	r	é
g	h	y	h	w	f	n	a	n	g	é	t
c	o	q	u	e	l	i	c	o	t	h	é
a	c	a	n	a	d	a	r	v	r	y	r
p	o	p	a	i	x	r	i	e	a	g	a
l	u	b	r	a	v	e	f	m	d	t	n
b	r	a	m	a	n	s	i	b	i	m	e
e	a	h	é	r	o	s	c	r	t	e	k
n	g	u	e	r	r	e	e	e	i	r	i
y	e	a	e	f	é	v	t	u	o	c	m
c	s	s	e	s	o	u	v	e	n	i	r

héro	coquelicot	soldat	novembre
vétéran	sacrifice	se souvenir	courage
paix	liberté	merci	guerre
brave	Canada	tradition	armée





C'est quoi une politique PFM-MADA

L'abréviation PFM signifie Politique familiale municipale, pour sa part l'abréviation MADA signifie Municipalité amie des aînés. Ces deux démarches sont en cours dans votre municipalité présentement. Mais à quoi ça sert? Un comité composé de représentants des familles, des aînés et d'organismes communautaires devra réfléchir à l'avenir de votre municipalité à travers les yeux des aînés et des familles. Suite à un diagnostic du milieu et à une consultation publique, un plan d'action pour faciliter la vie des familles et des aînés sera mis en place. Tous les aspects de la marguerite affichée ci-dessous seront traités dans votre PFM-MADA. Ces politiques serviront à aller chercher du financement gouvernemental qui serait hors de portée autrement. Vous avez plus de questions? N'hésitez pas à nous contacter!



Membres de votre comité PFM-MADA

STÉPHANIE CÔTÉ
Chargée de projet, représentante des familles et directrice générale à la municipalité de Clerval

CHANTAL MÉLANÇON
Élue responsable de la question des familles et des aînés

KELLY DAIGLE
Représentante des familles et du milieu communautaire

MATHILDE LÉVESQUE
Représentante des aînés et retraitée

MANON POULIOT
Représentante des familles

CLAUDETTE RIOPEL
Représentante des aînés et impliquée dans la communauté

Collaborateurs

JULIE MAINVILLE
Agente de développement rural à la MRC d'Abitibi-Ouest

NATHALIE MARCOTTE
Organisatrice communautaire au CISSAT et représentante des organismes publics

ROBERT B. BRIÈRE
Accompagnateur de Espace Muni



Les étapes de la démarche et où sommes-nous rendus?

1. Obtenir l'accord des élus
2. Mettre sur pied le comité de pilotage
3. Effectuer le diagnostic du milieu **comprenant un profil du territoire visé, un inventaire des actions, des infrastructures et des services offerts aux familles et aux aînés et une consultation permettant l'analyse des besoins basée sur leur point de vue**
4. Rédiger une politique PFM-MADA et son plan d'action
5. Mettre en œuvre les actions
6. Évaluer la démarche et les actions



« On ne peut s'empêcher de vieillir mais on peut s'empêcher de devenir vieux »

HENRI MATISSE



Pour plus d'informations

Contactez la chargée de projet

STÉPHANIE CÔTÉ
CLERVAL@MRCAO.QC.CA